



Commune de Tournon (Savoie)

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE
LE VENDREDI 14 JUIN 2024 A 19H30

DATE DE CONVOCATION : 03/06/2024

DATE D’AFFICHAGE : 03/06/2024

Présents : BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, ALIOUA Yacine, LASSIAZ Fabienne, OMELTCHENKO Luc, GIANNINA Gisèle, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, CHEVRIER-GROS Sébastien, DRAGNEA Cindy

Excusés : MURAZ-DULAURIER Gilles (pouvoir à Patrick GRANDCHAMP) – CHATELAIN Eric (pouvoir à Yacine ALIOUA)

Absents : GARDET-CADET Michel, DRAGNEA Cindy

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 12

PRÉSENTS : 9

VOTANTS : 11

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.
Christelle ARTALLE est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2024/34
PETITE ENFANCE – CONVENTION AVEC LE CIAS ARLYSERE
MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE LA TOURMOTTE
MULTI-ACCUEIL ITINÉRANT ROUL’BOUTCHOU
Du 1^{er} Septembre 2024 au 31 Août 2026

Le CIAS Arlysère organise et met en œuvre le multi-accueil itinérant sur le territoire de la Haute Combe de Savoie.

Par délibération du 9 février 2024, le conseil municipal approuvait le renouvellement de la convention de mise à disposition de la salle de la Tourmotte pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 août 2024.

Il est proposé de renouveler cette convention pour la période entre 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2026 à raison d’un jour par semaine : le jeudi de 7h30 à 18h00.

L’ensemble des charges locatives incombant normalement au locataire, à savoir chauffage et électricité, fera l’objet d’une facturation sous forme d’un forfait de 150 € l’année.

Le projet de convention est joint en annexe.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **APPROUVE** le renouvellement de la convention avec le CIAS ARLYSERE pour la mise à disposition de la salle de la Tourmotte dans le cadre du multi-accueil itinérant du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2026 ;
- ✓ **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention afférente et tout acte afférent à ce dossier.

Le Maire,
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
Christelle ARTALLE

Transmis au contrôle de légalité
Le 17 JUIN 2024

Publié le 17 JUIN 2024